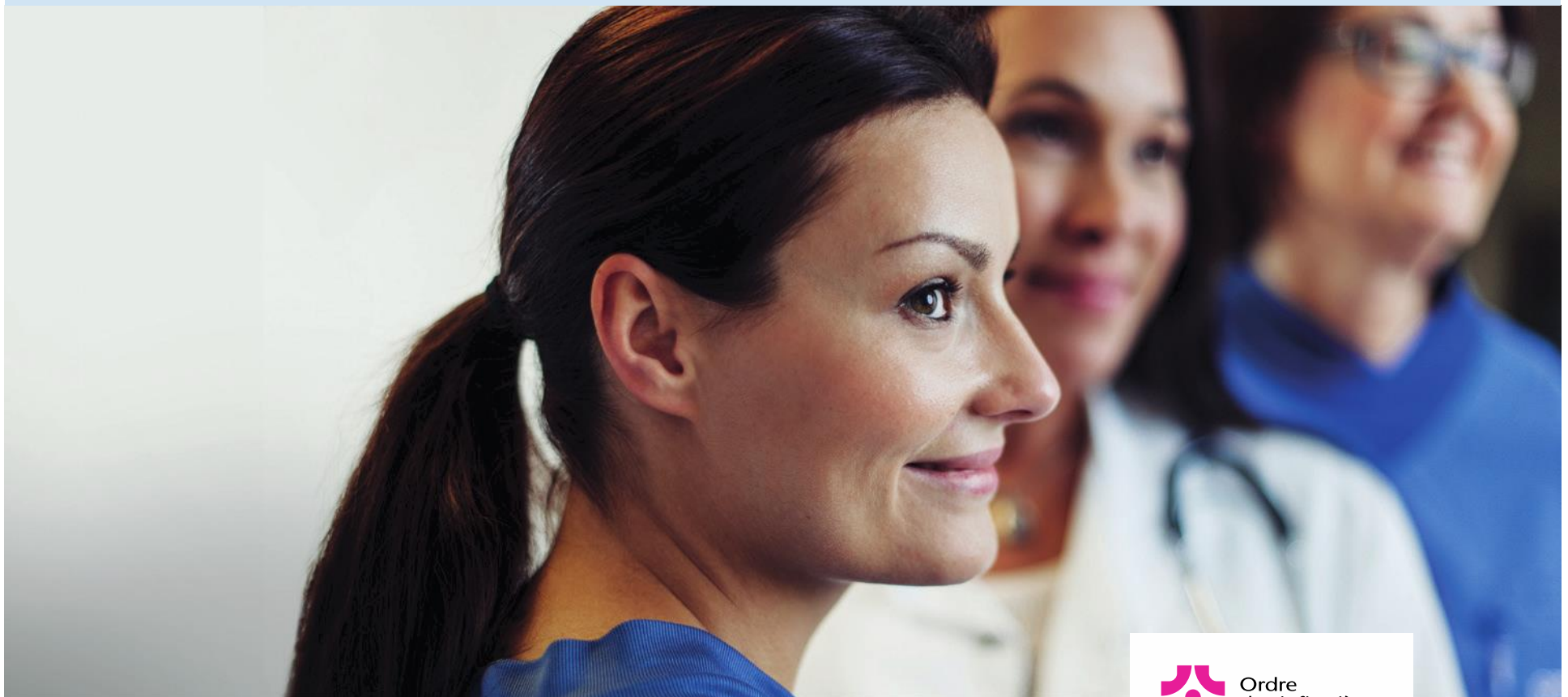


Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2018-2019



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec



Inscription au Tableau

Augmentation du nombre de membres en 2018-2019

Le nombre d'infirmières et d'infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ au 31 mars 2019 s'élevait à 75 529. On comptait également 831 membres inscrits dans la classe de membre inactif¹. Rappelons que le nombre de membres de l'OIIQ est en augmentation constante depuis la fin des années 1990.

Diminution des départs dans toutes les tranches d'âge

Au total, 3 690 membres inscrits en 2017-2018 n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau en 2018-2019. Parmi ces derniers, on compte 2 033 membres âgés de 55 ans ou plus². Le nombre de départs dans cette tranche d'âge était en augmentation constante depuis sept ans (2011-2012) et avait atteint un sommet de 2 700 en 2017-2018. La diminution importante du nombre de sorties du Tableau parmi les 55 ans ou plus en 2018-2019 s'explique, en partie, par le rajeunissement de l'effectif. Quant aux membres âgés de moins de 55 ans, 1 657 d'entre eux n'ont pas renouvelé leur inscription, soit une centaine de moins qu'en 2017-2018.

Évolution de l'inscription au Tableau de l'OIIQ		
Membres inscrits en 2017-2018 (au 31 mars 2018)*		74 254
Sorties	• moins de 55 ans	1 657
	• 55 ans ou plus	2 033
Total des sorties de la profession		3 690
Réinscriptions au Tableau 2018-2019		70 564
Entrées	• premières inscriptions	3 844
	• retours au Tableau	1 121
Total des entrées dans la profession		4 965
Membres inscrits en 2018-2019 (au 31 mars 2019)*		75 529

* Ces nombres ne comprennent pas les membres inactifs.

Près de 5 000 entrées au Tableau

En 2018-2019, 3 844 membres se sont inscrits au Tableau de l'OIIQ pour la première fois et 1 121 membres ont fait un retour au Tableau, pour un total de 4 965 entrées dans la profession. Il s'agit du nombre d'entrées le plus élevé enregistré à ce jour, et ce, tant en ce qui a trait aux premières inscriptions qu'aux retours. En effet, ces derniers dépassent rarement 1 000 par année et le nombre de nouveaux permis d'exercice a atteint un sommet historique en 2018-2019 (voir « La relève infirmière » page 4).

IPS et droit de prescrire

La barre des 500 IPS dépassée en 2018-2019

Au 31 mars 2019, l'OIIQ comptait 562 infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés (IPS), soit 78 de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une des plus fortes croissances enregistrées à ce jour; toutefois, en 2015-2016, 81 IPS avaient décroché leur certificat de spécialiste. La majorité des IPS, soit 476, sont spécialisés en soins de première ligne; il s'agit par ailleurs de la seule spécialité qui enregistre une croissance notable. On dénombre néanmoins 24 IPS en néonatalogie et 62 en soins aux adultes. La croissance devrait s'accélérer au cours des prochaines années, puisqu'un peu plus de 500 membres de l'OIIQ sont en formation pour devenir IPS, toutes spécialités confondues, notamment les nouvelles spécialités en santé mentale et en soins pédiatriques.

2 300 membres supplémentaires peuvent faire des activités de prescription

Le déploiement de cette activité, en vigueur depuis un peu plus de trois ans, a maintenu son rythme de croissance en 2018-2019. À la fermeture du Tableau, l'effectif infirmier comptait 8 332 prescripteurs dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants, soit 38 % de plus que l'année précédente. Soulignons que seuls les membres répondant aux exigences du règlement en ce sens peuvent obtenir un numéro de prescripteur³.

1 Le statut de membre inactif existe depuis 2017-2018 pour les membres retraités de la profession qui s'engagent à n'exercer aucune activité professionnelle réservée. Puisque ces membres n'ont pas de droit d'exercice, la suite du présent rapport ne tiendra compte que des membres inscrits dans la classe régulière.

2 Environ 400 d'entre eux se sont inscrits comme membres inactifs en 2018-2019.

3 *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier*, Loi médicale, (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

Exercice de la profession

Croissance de l'effectif infirmier supérieure à 1 %

Au 31 mars 2019, 71 487 membres déclaraient un emploi en soins infirmiers au Québec, soit près de 95 % des membres inscrits au Tableau. On compte ainsi quelque 1 000 infirmières et infirmiers de plus sur le marché de l'emploi qu'en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 1,4 %. Ce taux de croissance est plus élevé que le taux moyen des années précédentes (0,7 %); toutefois, étalée sur plusieurs années, la croissance de l'effectif suit sensiblement celle de la population du Québec. Ainsi, le nombre d'infirmières et infirmiers pour mille habitants demeure relativement stable autour de 8,5 depuis près d'une dizaine d'années.

Portrait sommaire de l'exercice de la profession		
Exercent la profession		
• au Québec	71 487	94,6 %
• hors Québec	678	0,9 %
Total partiel	72 165	95,5 %
N'exercent pas la profession	3 364	4,5 %
Total des membres inscrits	75 529	100,0 %

Timide remontée du taux d'emploi à temps complet

La proportion de l'effectif infirmier déclarant travailler à temps complet est passée de 58,5 % à 59,9 % au cours de la dernière année. Rappelons que cette proportion avait atteint la barre des 60 % pour la première fois en 2014-2015, mais qu'elle est redescendue par la suite. En revanche, le taux d'emploi occasionnel est à son plus bas niveau historique, soit 6,5 %, tandis que le taux d'emploi à temps partiel demeure stable autour de 33 %.

La croissance de l'effectif provincial profite au RSSS

Le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) employait 84,8 % de l'effectif provincial au 31 mars 2019, soit 60 643 infirmières et infirmiers. Ce nombre est en croissance depuis 2010-2011 et, en 2018-2019, ce sont quelque 1 000 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente qui déclaraient avoir un emploi principal dans le RSSS. Il s'agit d'une croissance plus élevée que la moyenne des dernières années.

Toujours moins de membres à l'emploi d'une agence

Quelque 1 500 membres déclarent que leur employeur principal est une agence de placement; si on tient compte des membres qui ont un emploi secondaire avec une agence, l'effectif total de ces entreprises comptait un peu plus de 2 200 infirmières et infirmiers en 2018-2019. Ce nombre est en diminution presque constante depuis 2009-2010, année où il avait atteint un sommet de presque 4 000. En revanche, on note des augmentations du nombre d'infirmières et infirmiers travaillant dans d'autres types d'entreprises du secteur privé, notamment les cliniques médicales ou de soins infirmiers, les pharmacies, les résidences privées et autres entreprises privées du domaine de la santé et des services sociaux. Dans l'ensemble, la proportion de l'effectif qui a un emploi principal dans le secteur privé demeure relativement stable à 8,5 %, soit près de 6 100 infirmières et infirmiers.

Diminution dans le secteur de la formation infirmière

En 2018-2019, 2 430 infirmières et infirmiers avaient un emploi principal ou secondaire lié à la formation infirmière, soit 1 753 dans l'un des 48 cégeps offrant le DEC en soins infirmiers et 677 dans l'une des neuf universités offrant le baccalauréat et d'autres programmes en sciences infirmières. L'effectif de ce secteur a enregistré une diminution de 5,3 %, soit 135, au cours de la dernière année; il s'agit de la première diminution dans ce secteur qui était en croissance constante depuis près de vingt ans. La diminution touche plus fortement le secteur de la formation collégiale, qui compte 117 infirmières et infirmiers de moins qu'en 2017-2018. Quant au secteur de la formation universitaire, il compte 37 professeurs et chargés de cours de moins dans un emploi secondaire, mais 19 de plus dans un emploi principal, soit une diminution globale de 18. Notons que 26 % des infirmières et infirmiers qui exercent dans le secteur de la formation en 2018-2019 y occupent un emploi secondaire.

Formation et démographie

Toujours moins de la moitié de l'effectif titulaire d'un baccalauréat

La proportion totale de l'effectif titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières atteignait 46,2 % au 31 mars 2019, ce qui comprend 4,7 % de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur⁴. Depuis les trois dernières années, 2 000 membres, en moyenne annuellement, obtiennent leur baccalauréat, principalement des infirmières et infirmiers de la relève titulaires d'un DEC qui ont choisi de poursuivre leur cheminement DEC-BAC. À ces derniers s'ajoutent les diplômés du baccalauréat initial, dont le nombre varie entre 500 et 600 annuellement. Malgré cette arrivée croissante de bacheliers et bacheliers au sein de l'effectif, l'écart entre le Québec et les autres provinces canadiennes, où la proportion des bacheliers et bacheliers se situe entre 63 et 73 % (ICIS, 2019), se creuse d'année en année.

Le rajeunissement de l'effectif de plus en plus perceptible

En 2014-2015, les infirmières et infirmiers âgés de 45 à 54 ans formaient la tranche d'âge la plus nombreuse, soit près de 18 000; depuis, ce nombre a diminué chaque année, pendant que les deux tranches d'âge plus jeunes (25 à 34 ans et 35 à 44 ans) ont été en constante augmentation. Ainsi, le sommet de la pyramide des âges se trouve maintenant du côté des 35 à 44 ans avec 19 982 infirmières et infirmiers, soit 28 % de l'effectif, suivi de près par les 25 à 34 ans avec 19 205 infirmières et infirmiers; quant à la tranche des 45 à 54 ans, elle est passée sous la barre des 17 000 en 2018-2019. Enfin, on compte 10 958 membres âgés de 55 ans ou plus, soit 15 % de l'effectif, comparativement à 18 % en 2014-2015. Par ailleurs, soulignons que l'âge moyen de l'effectif, qui s'était maintenu à un sommet de 43 ans entre 2005 et 2012, diminue d'année en année et atteint 41,3 ans au 31 mars 2019.

Lente progression de l'effectif infirmier masculin

Les infirmiers représentaient 11,3 % de l'effectif en 2018-2019. Cette proportion augmente de 0,2 point de pourcentage en moyenne par an; elle était de 9,7 % il y a dix ans (2009-2010). Chez la relève, les nouveaux infirmiers comptaient pour 12,9 % en 2018-2019, une proportion qui varie entre 12 et 14 %, selon l'année.

La relève infirmière

Un nouveau record de permis délivrés en 2018-2019

En 2018-2019, l'OIIQ a délivré 3 893 permis d'exercice, soit le nombre de permis le plus élevé enregistré à ce jour. Le nombre de nouveaux permis se maintient au-dessus de la barre des 3 000 pour une huitième année consécutive, malgré des fluctuations annuelles pouvant dépasser les 10 %. Parmi les nouveaux titulaires de permis, on compte 588 diplômés du baccalauréat initial et 731 infirmières et infirmiers diplômés hors Québec; dans les deux cas, il s'agit également des nombres les plus élevés jamais enregistrés. Quant aux titulaires d'un DEC en soins infirmiers, ils sont au nombre de 2 574, ce qui est dans la moyenne des dernières années.

Remontée du taux d'emploi

Parmi les 3 893 titulaires de permis délivrés en 2018-2019, 3 376 avaient un emploi au Québec au 31 mars 2019, soit 86,7 %. Jusqu'en 2013-2014, le taux d'emploi de la relève à la fin de l'année d'obtention du permis se maintenait entre 92 et 95 %, et ce, indépendamment de la formation initiale. Or, à compter de 2014-2015, cette proportion a diminué jusqu'à atteindre 82 % en 2016-2017; depuis, on note de légères améliorations d'environ 2 points de pourcentage annuellement. Par ailleurs, 26 % des 3 376 infirmières et infirmiers de la relève ayant intégré le marché de l'emploi déclaraient travailler à temps complet; il s'agit d'une amélioration par rapport à la relève des deux années précédentes, dont le taux d'emploi à temps complet était de 20 %. Rappelons toutefois qu'au début des années 2010, près de la moitié de la relève travaillait à temps complet.

Nombre total de permis délivrés en 2018-2019	3 893	
Formation initiale :		
• DEC en soins infirmiers	2 574	66,1 %
• Baccalauréat en sciences infirmières	588	15,1 %
• Formation hors Québec	731	18,8 %
Situation au 31 mars 2019 :		
• Inscrit au Tableau avec emploi au Québec	3 376	86,7 %
• Inscrit au Tableau sans emploi ou hors Québec	384	9,9 %
• Non inscrit au Tableau	133	3,4 %

4 Au total, 9 % de l'effectif est titulaire d'un diplôme de cycle supérieur si on tient compte des autres domaines d'études, notamment la gestion, la santé publique et l'éducation.

Le taux d'emploi demeure plus élevé chez les diplômés du baccalauréat initial

La diminution du taux d'emploi décrite précédemment touche principalement la relève titulaire d'un DEC ou celle diplômée hors Québec. En effet, le taux d'emploi des diplômés du baccalauréat initial en sciences infirmières a tout juste glissé sous la barre des 90 % (89,4 %) en 2015-2016, puis est remonté constamment par la suite; en 2018-2019, ce taux atteignait 93,9 %. Ainsi, même si le taux d'emploi des titulaires d'un DEC s'est amélioré, atteignant 88,2 % en 2018-2019, on note toujours un écart de près de 6 points de pourcentage entre les deux groupes. Quant à la relève diplômée hors Québec, 75 % avaient un emploi au Québec en 2018-2019; il s'agit d'une hausse de près de 10 points de pourcentage en deux ans.

Nouvelle augmentation du taux de poursuite des études au DEC-BAC

Parmi les titulaires d'un DEC ayant obtenu leur permis en 2018-2019, 57 % se sont inscrits au baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC-BAC) au cours de l'année. Il s'agit d'une amélioration de 5 points de pourcentage par rapport à la relève de l'année précédente, ce qui en fait l'augmentation la plus importante depuis 2013-2014. Le taux de poursuite des études a augmenté graduellement à partir de la fin de la dernière décennie, mais plafonnait entre 51 et 52 % depuis trois ans.

Particularités régionales⁵

Grandes variations du taux de croissance régionale

En 2018-2019, la majorité des régions, soit 11 sur 17, ont enregistré une croissance de leur effectif infirmier. Le taux de croissance atteint 2 % ou plus dans cinq de ces régions, soit Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie et Montréal. Cependant, cinq régions ont enregistré une diminution, celle-ci atteignant 2 % dans le Centre-du-Québec et jusqu'à 3,4 % en Abitibi-Témiscamingue. Enfin, le Nord-du-Québec n'a enregistré aucune variation. Rappelons que la croissance de l'effectif provincial est de 1,4 %.

Soulignons que ces statistiques ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

Rajeunissement de l'effectif plus perceptible dans certaines régions que d'autres

Dans certaines régions, presque 40 % de l'effectif est âgé de moins de 35 ans, soit Estrie (38,2 %), Nord-du-Québec (39,3 %) et Saguenay-Lac-Saint-Jean (38,8 %); en revanche, dans trois autres régions, cette proportion est de 30 % ou moins, soit Laval (28,5 %), Montréal (30,0 %) et Outaouais (25,9 %). Par ailleurs, la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se démarque avec la plus grande proportion d'infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus, soit 21 %; dans toutes les autres régions, cette proportion est de 17 % ou moins.

Presque la moitié de l'effectif titulaire d'un baccalauréat dans cinq régions

La proportion de l'effectif titulaire d'un baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières atteint presque 50 % dans la région de Montréal, soit 49,7 %, suivie de près par les régions du Bas-Saint-Laurent (48,3 %), de la Capitale-Nationale (48,4 %), du Nord-du-Québec (48,4 %) et de l'Outaouais (48,9 %). Toutefois, deux régions comptent toujours moins de 40 % de titulaires d'un baccalauréat, soit Côte-Nord (35,7 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (38,3 %). Soulignons toutefois que ces régions sont parmi celles où la proportion des titulaires d'un baccalauréat a le plus augmenté au cours de la dernière année, soit 3,7 et 3,4 points de pourcentage, respectivement. Dans l'ensemble du Québec, cette proportion a augmenté de 2,5 points.

5 Les données présentées dans cette section font référence à la région où exercent les membres et non à leur région de résidence.

Région du lieu d'exercice	Ensemble de l'effectif infirmier exerçant la profession au Québec en 2018-2019											IPS		Droit de prescrire	
	Infirmières et infirmiers exerçant dans la région		Taux de croissance		Nombre pour 1 000 habitants	Tranche d'âge		Baccalauréat (ou plus) en sciences infirmières		Emploi à temps complet		Nombre d'IPS exerçant dans la région ⁶	Nombre de membres en formation IPS ⁷	Nombre de prescripteurs exerçant dans la région ⁸	Prop. de l'effectif
	Nombre	Répartition	Depuis 1 an	Depuis 5 ans		Moins de 35 ans	55 ans ou plus	Taux	Variation (1 an)	Taux	Variation (1 an)				
Bas-Saint-Laurent	1 831	2,6 %	1,1 %	-4,4 %	9,28	34,5 %	14,9 %	48,3 %	2,3	54,2 %	-0,2	11	2	232	12,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 680	3,7 %	0,4 %	-1,3 %	9,66	38,8 %	12,4 %	47,7 %	1,5	57,0 %	2,6	15	13	270	10,1 %
Capitale-Nationale	9 243	12,9 %	1,0 %	0,9 %	12,40	36,8 %	13,4 %	48,4 %	1,9	65,1 %	2,6	56	64	857	9,3 %
Mauricie	2 508	3,5 %	1,8 %	0,6 %	9,31	36,8 %	12,6 %	44,2 %	2,6	52,9 %	0,7	29	23	289	11,5 %
Estrie	3 182	4,5 %	0,9 %	6,0 %	9,75	38,2 %	13,6 %	46,7 %	2,7	61,5 %	0,2	29	18	435	13,7 %
Montréal	23 502	32,9 %	2,1 %	3,8 %	11,58	30,0 %	17,2 %	49,7 %	2,3	60,3 %	0,5	156	154	2 080	8,9 %
Outaouais	2 270	3,2 %	0,4 %	2,8 %	5,81	25,9 %	15,7 %	48,9 %	2,4	65,1 %	0,7	20	22	253	11,1 %
Abitibi-Témiscamingue	1 299	1,8 %	-3,4 %	-3,0 %	8,81	35,3 %	13,8 %	43,5 %	3,1	58,4 %	2,8	16	16	223	17,2 %
Côte-Nord	880	1,2 %	-1,9 %	-3,7 %	9,65	30,2 %	15,7 %	35,7 %	3,7	63,1 %	0,4	4	1	139	15,8 %
Nord-du-Québec	608	0,9 %	0,0 %	9,2 %	13,35	39,3 %	16,9 %	48,4 %	4,9	76,5 %	-1,3	2	2	158	26,0 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	922	1,3 %	-0,8 %	-2,2 %	10,16	30,4 %	21,0 %	38,3 %	3,4	62,9 %	1,2	10	1	146	15,8 %
Chaudière-Appalaches	2 863	4,0 %	-0,1 %	0,1 %	6,72	37,3 %	13,8 %	45,5 %	3,9	60,9 %	3,3	19	17	539	18,8 %
Laval	2 545	3,6 %	2,2 %	9,3 %	5,88	28,5 %	17,2 %	47,5 %	1,9	56,2 %	3,0	14	33	326	12,8 %
Lanaudière	2 774	3,9 %	2,2 %	5,2 %	5,46	32,4 %	14,0 %	41,3 %	3,7	57,2 %	5,7	38	29	413	14,9 %
Laurentides	3 476	4,9 %	2,0 %	5,5 %	5,69	31,0 %	14,2 %	40,4 %	3,2	58,5 %	1,2	31	42	518	14,9 %
Montérégie	9 249	12,9 %	2,7 %	7,7 %	5,95	34,2 %	15,1 %	40,8 %	2,3	55,0 %	1,1	84	81	1 051	11,4 %
Centre-du-Québec	1 655	2,3 %	-2,0 %	0,2 %	6,69	33,1 %	15,3 %	42,7 %	5,3	67,1 %	-0,8	16	21	198	12,0 %
Ensemble du Québec	71 487	100,0 %	1,4 %	3,2 %	8,52	33,0 %	15,3 %	46,2 %	2,5	59,9 %	1,3	550	539	8 127	11,4 %

6 Au total, **562 IPS étaient inscrits au Tableau au 31 mars 2019**. Parmi eux, 550 exerçaient au Québec (comme indiqué au tableau), six exerçaient à l'extérieur du Québec et six déclaraient ne pas exercer au 31 mars 2019.

7 Inclut les candidats IPS (CIPS) et les infirmières et infirmiers inscrits à un programme de formation IPS. À noter que la région indiquée est la région de résidence, puisqu'une cinquantaine de ces personnes n'ont pas d'emploi au 31 mars 2019. En outre, ni la région de résidence ni celle du lieu d'exercice, le cas échéant, n'est un bon indicateur de la région où l'IPS en devenir exercera.

8 Au total, **8 332 membres inscrits au Tableau au 31 mars 2019 étaient titulaires d'un numéro de prescripteur**. Parmi eux, 8 127 avaient un emploi au Québec (comme indiqué dans le tableau), 28 avaient un emploi principal à l'extérieur du Québec et 177 n'avaient pas d'emploi.

Région du lieu d'exercice	Relève infirmière exerçant la profession au Québec en 2018-2019 ⁹						Relève infirmière de 2014-2015 à 2018-2019 ¹⁰		Relève infirmière de 2009-2010 à 2013-2014 ¹¹
	Infirmières et infirmiers de la relève embauchés dans la région				Emploi à temps complet		Proportion des titulaires d'un DEC inscrits au baccalauréat	Proportion de la relève embauchée dans la région de sa formation initiale	Taux de rétention moyen dans la région cinq ans après l'entrée dans la profession
	Nombre	Répartition	Variation par rapport à 2017-2018	Variation par rapport à 2014-2015	Taux	Variation depuis 1 an ¹²			
Bas-Saint-Laurent	78	2,3 %	95,0 %	36,8 %	10,3 %	7,8	81,8 %	60,4 %	83,1 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	117	3,5 %	34,5 %	10,4 %	19,7 %	11,6	60,5 %	64,4 %	84,4 %
Capitale-Nationale	404	12,0 %	19,2 %	-3,3 %	33,7 %	9,5	66,6 %	66,7 %	73,9 %
Mauricie	106	3,1 %	-8,6 %	7,1 %	7,5 %	-3,7	39,5 %	55,8 %	78,8 %
Estrie	163	4,8 %	44,2 %	-8,4 %	22,7 %	10,3	56,0 %	72,6 %	72,0 %
Montréal	1 384	41,0 %	31,6 %	19,4 %	29,6 %	5,3	38,0 %	65,7 %	73,0 %
Outaouais	87	2,6 %	4,8 %	-19,4 %	24,1 %	6,1	44,5 %	69,6 %	70,1 %
Abitibi-Témiscamingue	37	1,1 %	-24,5 %	-27,5 %	13,5 %	-8,9	75,7 %	76,8 %	80,3 %
Côte-Nord	20	0,6 %	-16,7 %	-39,4 %	30,0 %	17,5	55,2 %	73,2 %	81,4 %
Nord-du-Québec	<i>Les données ne sont pas présentées pour cette région puisque le nombre d'infirmières et infirmiers de la relève est inférieur à 10.</i>								
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	0,7 %	-7,7 %	-20,0 %	41,7 %	-12,2	53,2 %	82,9 %	80,6 %
Chaudière-Appalaches	114	3,4 %	3,6 %	4,6 %	14,0 %	3,1	69,1 %	63,7 %	76,7 %
Laval	134	4,0 %	47,3 %	39,6 %	26,9 %	14,8	52,8 %	24,0 %	63,8 %
Lanaudière	106	3,1 %	-18,5 %	39,5 %	21,7 %	13,2	49,8 %	70,1 %	80,5 %
Laurentides	112	3,3 %	-2,6 %	-23,8 %	23,2 %	10,2	53,6 %	55,6 %	77,8 %
Montérégie	441	13,1 %	14,0 %	13,7 %	22,0 %	4,9	48,5 %	67,6 %	77,7 %
Centre-du-Québec	44	1,3 %	-25,4 %	-32,3 %	43,2 %	-14,4	44,7 %	58,5 %	78,9 %
Ensemble du Québec	3 376	100,0 %	19,4 %	7,8 %	26,3 %	6,0	51,5 %	63,1 %	75,1 %¹³

- 9 Cette section fait référence aux titulaires de permis délivrés du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019 qui avaient un emploi au Québec au 31 mars 2019. Les titulaires de permis qui n'étaient pas inscrits au Tableau ou qui n'exerçaient pas au Québec à la fin de l'année ne sont pas considérés.
- 10 Cette section fait référence aux infirmières et infirmiers de la relève qui ont obtenu un permis au cours des cinq dernières années, selon leur situation au 31 mars de l'année de délivrance du permis. Par exemple, le taux d'inscription au baccalauréat de la relève de 2014-2015 est celui au 31 mars 2015 et non au 31 mars 2019. Les proportions représentent la moyenne des cinq cohortes.
- 11 Cette section fait référence aux infirmières et infirmiers de la relève des cinq dernières cohortes ayant obtenu leur permis depuis au moins cinq ans. Les proportions indiquent, en moyenne pour les cinq cohortes, combien d'infirmières et infirmiers de la relève **exerçaient toujours dans la même région** cinq ans après leur entrée dans la profession.
- 12 Il s'agit de la variation par rapport au taux d'emploi à temps complet de la relève infirmière de 2017-2018, au 31 mars 2018.
- 13 Il s'agit du taux de rétention régionale moyen pour l'ensemble des régions. À noter que **le taux de rétention moyen dans la profession**, indépendamment de la région, **est de 90 %**.

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2019). *Le personnel infirmier au Canada, 2018 : un regard sur l'effectif et la main-d'œuvre*, Ottawa, Ontario : ICIS.

Marleau, D. (2019). *Portrait de la relève infirmière 2018-2019*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2019). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2018-2019 – Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2019

Direction, Optimisation et performance